

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION DE CONTRÔLE ET D'AMENAGEMENT BTP » en abrégé « S2C AMENAGELENT BTP »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE  
FEH KESSE CITE PROMOGIM ATHENA 3 ET 4 VILLA 21 LOT  
21 ILOT 1, Lot 21, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/10/2024 , et enregistrés le 06/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION DE CONTRÔLE ET D'AMENAGEMENT BTP » en abrégé « S2C AMENAGELENT BTP »

Objet : -TRAVAUX DE CONSTRUCTION BATIMENT ET MULTISERVICES  
-MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE DES PROJETS BTP  
-TRAVAUX D'ETAT DES LIEUX ET DE DELIMITATION  
-CONFECTION DE DOSSIER TECHNIQUE, SUIVI DE DOSSIER ACD  
-IMPLANTATION DE BATIMENT, RELEVÉ D'ARCHITECTURE  
-LOCATION D'ENGINS ET EQUIPEMENT BTP  
-TRAVAUX DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE FEH KESSE CITE PROMOGIM ATHENA 3 ET 4 VILLA 21 LOT 21 ILOT 1, Lot 21, Ilot 1

Dirigeant(s) Mme KOMOE AHUABLA ELODIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08828 du 21/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71214/GTCA/RC/2024 du 21/11/2024

